



## Lettre du préfet maritime de l'Atlantique n°5

### Préserver et sauvegarder, une volonté de tous pour tous

Comme je l'avais annoncé dans mes précédents voeux en 2010, l'année écoulée fut riche en travaux pour installer le nouveau paysage des institutions maritimes et établir les liens entre les nouvelles structures de l'Etat et les partenaires institutionnels et privés.

La priorité de notre action demeure et demeurera le sauvetage des vies humaines en mer. Si le nombre des accidents demeure important chez les professionnels, notamment à la pêche, je constate avec bonheur que les comportements évoluent et qu'une attention de plus en plus grande aux mesures de sécurité ont permis d'éviter plusieurs drames. J'en rends hommage à l'action des armateurs, des patrons et des marins. Mais dans le domaine des loisirs, les contrôles réalisés lors de la campagne de sécurité des loisirs nautiques ont montré que les efforts devaient être poursuivis. J'appelle tous ceux qui partent en mer ou s'approchent de la mer à faire preuve d'un plus grand sens des responsabilités, à se renseigner et à mettre en oeuvre les mesures élémentaires et de bon sens pour leur sécurité. Le courage des sauveteurs, bénévoles de la SNSM comme celui des agents des services de l'Etat, est immense et leur générosité aussi ; ils ne peuvent rien contre l'inconscience.

L'important travail de réflexion et de concertation engagé avec les préfets de région pour la définition des zones propices pour l'éolien posé en mer a été conclu par l'annonce par le président de la République de la première tranche d'appel à projets qui sera formellement engagée en mai prochain. Le travail approfondi réalisé avec tous les acteurs du monde maritime a permis d'établir un cahier des charges détaillé qui garantira le maintien de la sécurité en mer à l'intérieur et alentour de ces nouvelles installations.

Nouvelle étape dans le développement de ces énergies renouvelables marines, l'instruction des premiers dossiers pour la mise en place de sites d'expérimentation d'éoliennes flottantes est engagé, notamment en Bretagne. De même, l'hydrolien trace sa voie avec le site d'expérimentation de Paimpol Bréhat et un projet en préparation dans le chenal du Fromveur à Ouessant.

2011 sera de nouveau une année importante en terme de réflexion stratégique pour préparer l'avenir et éclairer les décisions de tous les acteurs, publics et privés. Plusieurs champs de réflexion sont ouverts pour lesquels le besoin d'orientations claires de l'Etat est indispensable, comme l'a souligné



récemment le comité de suivi du Grenelle de la mer. Il en est ainsi de la gestion des déblais ou des extractions de granulats qui pourraient être les thèmes de l'année.

La préservation de l'environnement et de la biodiversité marine demeurent au premier plan de l'action de la préfecture maritime avec la fin de la mise en place des comités de pilotage des sites Natura 2000 marins de la façade Atlantique dont 85% sont aujourd'hui installés et ont débuté l'élaboration de leurs documents d'objectifs. Alors que le parc naturel marin d'Iroise trouve peu à peu son rythme de croisière, deux autres projets de parcs naturels marins sont en préparation, dans les Pertuis charentais et la Gironde d'une part, sur le bassin d'Arcachon d'autre part. Ainsi se dessine peu à peu un réseau, dense mais bien ciblé sur les enjeux naturels majeurs, d'aires marines protégées sur la façade.

La préservation de l'environnement, c'est aussi la garantie de la sécurité maritime dans nos eaux et la lutte incessante contre les pollutions volontaires.

2010 restera marquée par l'abordage survenu en octobre dernier du chimiquier URANUS. Pour la première fois, dans le cadre du plan ORSEC maritime, un navire en difficulté a été mis à l'abri dans un port refuge. La qualité et le professionnalisme de tous les acteurs, les moyens disponibles et notamment l'Abeille-Bourbon et la chance qui a permis que seule la coque externe du chimiquier soit éventrée ont permis de réaliser avec succès le sauvetage des 13 membres d'équipage et la mise en sécurité du navire et de sa cargaison dangereuse.

En 2011, la vigilance des hommes et des femmes de quart dans les centres opérationnels sera maintenue et nous poursuivrons l'amélioration continue de nos procédures et de notre entraînement par des exercices réguliers. C'est avec cette ambition d'excellence que la France a pris depuis trois mois la présidence du forum des garde-côtes de l'Atlantique Nord. Le secrétaire général de la mer a confié dans ce cadre à la préfecture maritime de l'Atlantique l'organisation d'un exercice majeur de secours à un navire à passagers qui clôturera en septembre prochain cette présidence.

A l'égard des pollueurs volontaires, la pression de surveillance a été maintenue, tout comme la rigueur des procédures judiciaires avec le détournement du « chinois » en novembre 2010. La diminution qui se poursuit depuis plusieurs années des détections de pollution est le résultat direct de cette politique de fermeté. Dans le même temps, la collaboration étroite avec nos voisins espagnols s'est intensifiée et, à partir d'une première détection par des moyens français, un navire pollueur a été dérouté vers un port espagnol.

A l'occasion du salon Safer Seas organisé à Brest en mai prochain, cette collaboration sera manifestée par la participation conjointe à une table ronde de la directrice générale de la marine marchande espagnole, Madame Durantez-Gil et du préfet maritime de l'Atlantique.

Préserver, sauvegarder, la vie humaine en mer tout autant que l'océan et le littoral Atlantique cela



constitue pour moi et tous les hommes et les femmes que je commande une priorité. Je tiens à souligner ici leur engagement quotidien, 24 heures sur 24, auprès de nos concitoyens.

Cet engagement a permis les résultats de 2010, il demeure en 2011 pour la mer et pour les marins.



Le préfet maritime de l'Atlantique  
Le vice-amiral d'escadre Anne-François de Saint Salvy  
Préfet maritime de l'Atlantique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. de Saint Salvy', written over a light grey background.